

Depuis la fin de la consultation, l'Intersyndicale n'a eu de cesse de réclamer la réouverture des **négoiations**. Cette demande est restée lettre morte. Plus d'un mois après le résultat sans appel et en se cachant derrière le faux prétexte d'absence de mandat, **le refus d'un vrai dialogue, qui caractérise depuis trop longtemps les relations sociales à Air France** est de nouveau mis en lumière. Notre Direction ne saurait-elle agir sans le spectre de la grève ?

Après l'annonce de l'Intersyndicale d'un préavis du 23 au 26 juin, via un Flash Actu, la Direction regrette que nous n'ayons pas attendu les mesures que Madame Anne Marie Couderc portera au Comité Central d'Entreprise le jeudi 14 juin. **Évidemment ces mesures n'ont pas été discutées avec la Direction qui a refusé d'emblée toute négociations salariales**. Nous ne pouvons oublier que notre nouvelle PDG a pris le soin de recevoir toutes les organisations représentatives. Elle a écouté attentivement, se refusant à toute prise de décision du fait de la dimension non exécutive de son poste. Dans sa rhétorique, elle insiste sur le fait qu'elle ne peut sortir de la trajectoire financière propice à la croissance. Quand nous savons que 1% d'augmentation correspond à environ 40 millions de hausse de la masse salariale et qu'en face le plan d'investissement triennal sera de 1,3 Md la première année pour passer 1,8 Md la dernière, là aussi notre intelligence est insultée. Certains syndicats sont même allés jusqu'à annoncer la mort de l'entreprise alors que nos ratios d'endettement sont au plus bas et que **la trésorerie de la holding avoisine les 5 Mds**.

Une politique de la peur relayée par une organisation qui aime pourtant à se faire passer pour « responsable ». Tout cela n'est pas sérieux. **Cette communication est juste faite pour justifier l'immobilisme sur nos salaires**. Notre top management ne sait communiquer qu'un climat anxigène à ses troupes et s'étonne ensuite de leur démotivation !?

Dans une très large partie **les investissements iront à Transavia et JOON**. Les déclarations de la holding sont très claires. Le salarié Air France se verrait ainsi imposer **la modération salariale pour financer les entités (Transavia/JOON) qui demain détruiront son emploi, ses opportunités de carrière et son pouvoir d'achat !** Si cette croissance-là ralentit est-ce si dommageable pour le salarié Air France ?

Après une consultation sans équivoque, 15 journées de grève, la démission d'un PDG et un corps social malmené rien ne fait bouger la Direction dans ses méthodes. Négations des aspirations des salariés, communications orientées, absence de dialogue constructif, elle pousse inexorablement ses salariés à la grève ! **Est-elle devenue addictive à ce mode de fonctionnement ?**

### **DU 23 AU 26 JUIN GREVE POUR NOS SALAIRES**

**Les modalités et les éventuels rassemblements vous seront communiqué ultérieurement**

Christophe Malloggi  
Secrétaire Général